

**INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
AU 31 DECEMBRE 2014**

	DU 1/10/2014 AU 31/12/2014	DU 1/10/2013 AU 31/12/2013	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013	VAR %
1- Produits d'exploitation bancaires	135 637 009	133 526 881	499 600 072	449 104 405	11.24%
- Intérêts	108 640 063	108 173 849	394 174 141	351 734 742	12.07%
- Commissions en produits	15 136 082	16 687 767	60 631 105	59 642 886	1.66%
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	11 860 864	8 665 265	44 794 826	37 726 777	18.73%
2- Charges d'exploitation bancaires	59 858 343	55 350 257	237 344 796	201 891 425	17.56%
- Intérêts encourus	58 773 728	53 421 480	232 360 094	196 566 531	18.21%
- Commissions encourues	1 084 615	1 928 777	4 984 702	5 324 894	-6.39%
3- Produit net bancaire	75 778 666	78 176 624	262 255 276	247 212 980	6.08%
4- Autres produits d'exploitation	1 712 245	1 391 094	5 418 563	4 759 128	13.86%
5- Charges opératoires	36 652 696	30 599 698	134 462 815	120 359 440	11.72%
- Frais de personnel	25 381 189	24 214 849	107 325 541	99 177 727	8.22%
- Charges générales d'exploitation	11 271 507	6 384 849	27 137 274	21 181 713	28.12%
6- Structure du portefeuille			735 488 455	490 057 548	50.08%
- Portefeuille-titres commercial			395 173 377	215 475 043	83.40%
- Portefeuille-titres d'investissement			340 315 078	274 582 505	23.94%
7- Encours des crédits (1)			7 473 057 141	7 234 775 560	3.29%
8- Encours des dépôts , dont			5 335 733 599	5 175 396 162	3.10%
- Dépôts à vue			1 992 831 712	1 875 366 414	6.26%
- Dépôts d'épargne			2 115 957 824	2 075 449 873	1.95%
9- Emprunts et ressources spéciales			490 968 658	519 002 541	-5.40%
10- Capitaux propres (2)			-113 327 258	1 629 403	

(1) les crédits sont présentés en encours bruts (compte non tenu des agios réservés et des provisions et ce, pour des besoins de comparabilité).

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2014

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 décembre 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 31 DECEMBRE 2014

Au terme de l'exercice 2014, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1- Les dépôts de la clientèle ont progressé de 160,3 Millions de Dinars ou 3,1% et se sont établis à 5.335,7 Millions de Dinars à fin décembre 2014 contre 5.175,4 Millions de Dinars une année auparavant. Cette évolution a caractérisé les dépôts faiblement rémunérés :

- Dépôts à vue : **+117,5 Millions de Dinars ou 6,3%** pour s'établir à 1.992,8 Millions de Dinars et représenter 37,3% de l'ensemble des dépôts à fin décembre 2014 contre 1.875,4 Millions de Dinars ou une part de 36,2% à fin décembre 2013
- Dépôts à terme : **-36,7 Millions de Dinars ou -3,4%**, une baisse qui traduit la volonté de la banque de limiter le recours à cette source de financement présentant des coûts assez élevés. L'encours des dépôts à terme s'est à cet égard situé à 1.044,1 Millions de Dinars à fin décembre 2014 contre 1.080,8 MD une année auparavant. Leur part dans le total des dépôts s'est en corollaire, repliée en revenant de 20,9% à 19,7%.
- Dépôts d'épargne : **+ 40,5 Millions de Dinars ou 2%** pour atteindre 2.116 Millions de Dinars contre 2.075,4 Millions de Dinars une année auparavant.
- **Les ressources d'emprunt** se sont élevées à 491 Millions de Dinars contre 519 Millions de Dinars à fin décembre 2013 enregistrant ainsi un fléchissement de 28 Millions de Dinars ou -5,4%. La régression enregistrée correspond essentiellement aux remboursements des annuités dues sur les emprunts obligataires et privés (- 33,7 Millions de Dinars)

2- Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 238,3 millions de dinars ou 3,3% pour s'établir à de 7.473,1 Millions de Dinars à fin décembre 2014 contre 7.234,1 Millions de Dinars de l'exercice 2013.

3- Le portefeuille titres commercial a atteint un encours de 395,2 Millions de Dinars, en progression de 179,7 Millions de Dinars ou 83,4% par rapport à son niveau enregistré à fin décembre 2013 engendrée principalement par un accroissement des Bons du Trésor Assimilables gardés en portefeuille de la banque.

4- Le portefeuille titres d'investissement s'est accru de 65,7 Millions de Dinars ou 23,9% pour atteindre 340,3 Millions de Dinars à fin 2014.

5- Le Produit Net Bancaire s'est accru 15 Millions de Dinars ou 6,1% comparativement à son niveau enregistré à fin décembre 2013 pour passer de 247,2 Millions de dinars à 262,3 MD. Cette situation résulte d'une évolution plus importante des produits d'exploitation bancaire par rapport à celle des charges d'exploitation bancaire :

- Produits d'exploitation bancaire : + 50,5 Millions de Dinars ou 11,2%, passant de 449,1 Millions de Dinars à fin décembre 2013 à 499,6 Millions de Dinars à fin décembre 2014,
- Charges d'exploitation bancaire : + 35,5 Millions de Dinars ou 17,6%, lesquelles se sont établies à 237,3 Millions de dinars à fin décembre 2014 contre 237,3 Millions de dinars une année auparavant.

6- Les charges opératoires ont enregistré une hausse de 14,1 Millions de dinars ou 11,7% et ont totalisé 134,5 Millions de Dinars à fin décembre 2014 contre 120,4 Millions de dinars une année auparavant. Cette progression a caractérisé :

- la masse salariale : +8,1 Millions de dinars ou 8,2%
- Les charges générales d'exploitation : +6,0 Millions de dinars ou 28,1



... LA BANQUE